



## Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 22 mars 2018

n° 041-18 C

**Objet :** *RD - Approbation de l'avenant n° 6 à la convention de délégation de service public pour la gestion du réseau de transports urbains sous la forme d'une régie intéressée*

- date de convocation le 16 mars 2018
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-deux mars à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 62

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Philippe Trepier
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	Pierre Gerard
<b>Barberaz</b>	David Dubonnet - Yvette Fetaz
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis
<b>Bassens</b>	Alain Thieffenat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Jean-Luc Berthalay
<b>Challes-les-Eaux</b>	Julien Donzel
<b>Chambéry</b>	Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori
<b>Cognin</b>	Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Annick Bonniez
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
<b>Jarsy</b>	Pierre Duperier
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	Damien Regairaz
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet
<b>La Ravoire</b>	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	
<b>Le Noyer</b>	
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Lescheraines</b>	Albert Darvey
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Leysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	
<b>Saint-Cassin</b>	Philippe Dubonnet
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 12

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Pierre Beguin à Catherine Chappuis - de Henri Dupassieux à Florence Vallin-Balas - de Marie-José Dussauge à Driss Bourida - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Sylvie Koska à Xavier Dullin - de Anne Manipoud à Alain Thieffenat - de Lionel Mithieux à Jean-Marc Léoutre - de Pierre Perez à Michel Dantin - de Christophe Richel à Frédéric Bret - de Jean-Pierre Ruffier à Françoise Marchand - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 8

Philippe Bard - François Blanc - Stéphane Bochet - Jérôme Esquevin - Philippe Gamen - Pierre Hemar - Bernadette Laclais - Gérard Marcucci

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Conseil communautaire du 22 mars 2018

délibération n° 041-18 C

objet **RD - Approbation de l'avenant n° 6 à la convention de délégation de service public pour la gestion du réseau de transports urbains sous la forme d'une régie intéressée**

Josiane Beaud, vice-présidente chargée de la multimodalité, des transports, des déplacements et du schéma de déplacements, rappelle que le Conseil communautaire du 25 novembre 2011 a approuvé la signature d'un contrat de délégation de service public (DSP) sous la forme d'une régie intéressée avec la société Transdev Chambéry pour l'exploitation et la gestion du réseau de transports urbains de l'agglomération chambérienne à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, pour une durée de six ans.

Les parties ont signé, en date du 13 décembre 2011, une convention de délégation du service de transport public collectif de voyageurs sur le ressort territorial de l'agglomération. Depuis l'entrée en vigueur de la convention, cinq avenants ont été signés en 2012, 2013, 2015, 2016 et 2017 dont le dernier portait prolongation d'un an du contrat au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Il est proposé la signature d'un avenant n° 6 au contrat afin de prendre en compte :

- les modifications de l'offre de service réalisée le 3 novembre 2016 et le 3 janvier 2017 qui ont permis de mieux adapter l'offre à la demande des usagers, notamment en heures de pointe,
- la modification du règlement et de la charte de transport scolaire nécessaire à l'harmonisation des règles d'organisation des services de transports scolaires sur le nouveau ressort territorial de l'agglomération,
- les évolutions tarifaires applicables sur le réseau Stac et à la Vélostation à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017,
- les modalités de compensation du CICE au titre des années 2017 et 2018,
- le plafonnement de la rémunération du délégataire pour les années 2017 et 2018.

Le projet d'avenant n° 6, joint en annexe, précise les modalités de mise en œuvre.

**Vu** les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de transports et mobilité,

**Vu** la délibération n° 127-10 C du Conseil communautaire du 30 septembre 2010 portant sur le principe du recours à une délégation de service public sous forme d'une régie intéressée,

**Vu** la délibération n° 170-11 C du Conseil communautaire du 25 novembre 2011 portant choix du délégataire et approbation de la convention de délégation de service public pour le renouvellement du contrat de gestion du réseau de transports urbains sous la forme d'une régie intéressée,

**Vu** la délibération n° 139-12 C du Conseil communautaire du 8 novembre 2012 portant approbation de l'avenant n° 1 au contrat de DSP,

**Vu** la délibération n° 161-13 C du Conseil communautaire du 19 décembre 2013 portant approbation de l'avenant n° 2 au contrat de DSP,

**Vu** la délibération n° 011-15 C du Conseil communautaire du 19 février 2015 portant approbation de l'avenant n° 3 au contrat de DSP,

**Vu** la délibération n° 164-15 C du Conseil communautaire du 16 décembre 2015 portant approbation de l'avenant n° 4 au contrat de DSP,

**Vu** la délibération n° 084-17 C du Conseil communautaire du 9 février 2017 portant approbation de l'avenant n° 5 au contrat de DSP,

**Vu** la délibération n° 108-16C du Conseil communautaire du 30 juin 2016 approuvant le principe de prolongation d'une année du contrat de délégation de service public du réseau de transports urbains Stac,

**Vu** la délibération n° 185-17 C du Conseil communautaire du 18 mai 2017 portant RD - Actualisation de la charte et du règlement d'exploitation des services de transport scolaire,

**Vu** la délibération n°209-17C du Conseil communautaire du 18 mai 2017 portant approbation de tarifs applicables sur le réseau Stac et à la Vélostation à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017,

**Vu** l'avis de la commission transports, déplacements et schéma de déplacements du 20 mars 2018,

**Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité avec 9 Abstentions (Mustapha Hamadi ne prenant pas part au vote) :**

**Article 1 :** **approuve** l'avenant n° 6 au contrat de délégation de service public pour l'exploitation et la gestion du réseau de transports urbains de l'agglomération chambérienne,

**Article 2 :** **autorise** le président ou son représentant à signer l'avenant et les documents à venir.

le président,  
Xavier Dullin

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 041-18 C

Objet de l'acte : RD - Approbation de l'avenant n° 6 à la convention de délégation de service public pour la gestion du réseau de transports urbains sous la forme d'une régie intéressée

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 2 - Délégation de service public 1 - Délibérations 4 - Avenant

Date de l'acte : 22 mars 2018

Annexe : AVENANT 6 CONTRAT DE DSP;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180322-lmc1H20761H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20761H1

Date de transmission en Préfecture : 30 mars 2018

Date de réception en Préfecture : 30 mars 2018